

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 5 FÉVRIER 2018

Conseillers en exercice : 45

Votants : 40

Convocation du Conseil Municipal :
le 05/02/2018

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 12/02/2018

Délibération n° D-2018-30

Opération Port Boinot - Approbation d'une convention de
partenariat "De l'usine au jardin : histoire du projet Port-Boinot"

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Josiane METAYER, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Monique JOHNSON.

Secrétaire de séance : Simon LAPLACE

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Elmano MARTINS, ayant donné pouvoir à Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Christine HYPEAU, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain BAUDIN, Monsieur Fabrice DESCAMPS, ayant donné pouvoir à Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Pascal DUFORESTEL, ayant donné pouvoir à Madame Josiane METAYER

Excusés :

Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Fatima PEREIRA, Madame Isabelle GODEAU, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

**Direction Développement Urbain et
Habitat**

**Opération Port Boinot - Approbation d'une
convention de partenariat "De l'usine au jardin :
histoire du projet Port-Boinot"**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

L'opération Port-Boinot, lancée par la Ville de Niort, va transformer à partir de 2018, le site des anciennes usines de chamoiserie Boinot en un vaste espace paysagé, respectant la mémoire du passé industriel et marquant l'entrée dans le Parc Naturel Régional du Marais Poitevin. Faisant écho aux jardins de la Brèche et à la reconquête du Centre-ville, elle s'inscrit dans le développement et l'évolution de la ville.

Dans le cadre de l'opération « *Raconte ta ville : une ville durable 2017-2018* », l'Atelier Canopé 79-Niort, le Lycée de la Venise Verte, la Communauté d'Agglomération du Niortais et la Ville de Niort s'associent autour d'un projet pédagogique intitulé « *De l'usine au jardin : histoire du projet Port-Boinot* ».

Ainsi, ce projet pédagogique à caractère partenarial, piloté et accompagné par le Réseau Canopé, propose, avec les soutiens des collectivités locales, à une classe de 1ère S et à leur enseignante de raconter leur environnement proche (urbain, périurbain, rural...), sous la forme d'un webdocumentaire, imaginé, conçu et réalisé à partir d'une histoire réelle ou fictive.

Dans ce programme, la Ville de Niort s'engage à faciliter l'accès au site de Port-Boinot et à aider la rencontre avec les acteurs qui portent le projet (services de la Ville, bureaux d'études et maître d'œuvre...).

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la convention de partenariat « *De l'usine au jardin : histoire du projet Port-Boinot* » avec le Réseau Canopé, le Lycée de la Venise Verte et la Communauté d'Agglomération du Niortais ;
- autoriser Monsieur le Maire à la signer.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	40
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	5

Le Maire de Niort

Signé

Jérôme BALOGÉ

33
02018-30
CNO2018



Raconte ta ville Une ville durable 2017-2018



CONVENTION DE PARTENARIAT

De l'usine au jardin : histoire du projet Port Boinot

Entre

Le Lycée général et technologique de la Venise Verte, 71 rue Laurent Bonnevey – BP 3600 – 79012 NIORT CEDEX, représenté par Monsieur Laurent Bayenay, Proviseur

Et,

La Ville de Niort, 1 Place Martin Bastard – CS 58755 – 79027 NIORT CEDEX, représentée par

Et,

La Communauté d'Agglomération du Niortais, 140 rue des Equarts - CS 28770 – 79027 NIORT CEDEX représentée par

Et,

Réseau CANOPE

Établissement public national à caractère administratif régi par les articles D 314-70 et suivants du code de l'éducation, sis, Téléport 1, 1 Avenue du Futuroscope, CS 80158, 86961

FUTUROSCOPE CEDEX, Chasseneuil-du-Poitou, représenté par son Directeur général par intérim, Monsieur Gilles LASPLACETTES,

Par délégation, Madame Nathalie DEPARDIEU en qualité de Directrice de la Direction Territoriale des académies de Bordeaux, Limoges et Poitiers située 6 rue Sainte-Catherine 86034 Poitiers Cedex

Il a été arrêté et convenu ce qui suit :

Il est expressément indiqué que la présente convention sera suivie par l'Atelier Canopé 79 - Niort de l'académie de Poitiers situé 4 rue Camille Desmoulins à Niort. Toute correspondance devra être envoyée à cette adresse.

L'Atelier Canopé 79 – Niort, le Lycée de la Venise Verte, la Ville de Niort et la Communauté de Communes du Niortais s'associent pour conduire, dans le cadre de l'opération « Raconte ta ville : une ville durable 2017-2018 », le projet intitulé «De l'usine au jardin : histoire du projet Port Boinot»

Article 1 : objet

L'opération « Raconte ta ville », à caractère partenarial, pilotée et accompagnée par Réseau Canopé, propose aux classes de « raconter » leur environnement proche (urbain, périurbain, rural...), sous la forme d'un webdocumentaire, à partir d'une histoire réelle ou fictive.

Au cours de l'année scolaire, les élèves (classe de 1^{ère} S) et leur enseignante (Julie Favry) du lycée de la Venise Verte imaginent et bâtissent leur webdocumentaire, accompagnés par l'Atelier Canopé 79 et Réseau Canopé, avec le soutien de partenaires locaux.

Article 2 : axes de partenariat

Réseau Canopé s'engage pour les Ateliers Canopé inscrits au projet à :

- Former les médiateurs et les accompagner au cours des étapes du projet (accompagnement technique, juridique...)
- Coordonner, effectuer le suivi et organiser l'information sur le projet
- Mettre à disposition des outils méthodologiques et pédagogiques
- Mettre à jour le site « Raconte ta ville » (rubrique dédiée à la « ville durable »)
- Permettre des échanges et partages entre participants grâce à un groupe de travail Viaéduc
- Valider et mettre en ligne les web-documentaires

Pour Réseau Canopé, **l'Atelier Canopé 79** s'engage à :

- Mettre en œuvre la formation des enseignants à la démarche de conception/réalisation d'un web-documentaire
- Accompagner les enseignants dans la construction et la réalisation de leur projet : enjeux du projet en termes de production, faisabilité (dimensionnement du projet et évaluation des besoins), scénarisation, ergonomie, production et traitement des ressources, intégration sous Klynt...
- Suivi du projet : apports techniques, prêts de ressources et de matériel, selon les besoins.

Pour le lycée de la Venise Verte, l'enseignant coordonnateur du projet « Raconte ta ville – Une ville durable » s'engage à respecter et à faire respecter, si le projet implique d'autres enseignants, les points suivants :

Organisation et planning

1. **Disposer d'une configuration matérielle adéquate** : au moins un ordinateur Mac ou PC, adapté au traitement des images et du son, avec un écran de 17" minimum, un enregistreur Zoom ou équivalent, un TBI ou un vidéo-projecteur pour le travail collectif.
2. **Participer à la formation de 2 jours fin septembre ou octobre** (à la charge de Réseau Canopé) sur la conception et la réalisation d'un webdocumentaire avec des élèves.
3. **Participer, courant novembre, à une journée de regroupement**, avec pour objectif d'arrêter une narration et le storyboard travaillés préalablement en classe avec les élèves.
4. **Remettre courant mars 2018 l'ensemble des droits afférents au webdoc** récoltés au fur et à mesure du déroulement du projet.
5. **Remettre en janvier 2018 une maquette réalisée sous Klynt** permettant de tester, à partir du storyboard complet, d'un écran d'Accueil et d'une ou deux séquences Klynt, la conception/réalisation du webdoc et de proposer toutes améliorations utiles avec l'aide du médiateur référent de l'Atelier Canopé.
6. **Remettre avant les vacances de printemps le webdoc finalisé.**

En cas de problème, en cours de projet, relativement à ces différents points avertir au plus vite le médiateur référent Canopé et le chef de projet « Raconte ta ville » pour trouver ensemble la suite appropriée à donner au projet.

La Communauté d'Agglomération du Niortais s'engage à :

- faciliter l'accès aux structures culturelles (par exemple le Musée d'Agesci) et l'intervention de leurs personnels

La Ville de Niort s'engage à :

- faciliter l'accès au site de Port Boinot, la rencontre avec les acteurs qui portent le projet au niveau de la Ville de Niort et avec les professionnels responsables du réaménagement du site (ingénieurs, architectes...)

Article 3 : comité de pilotage

Un comité de pilotage est chargé de l'animation, de l'application, du suivi et de l'évolution de la présente convention.

Il est composé d'un représentant au moins de chacune des quatre structures.

Article 4 : plan d'action

L'ensemble des partenaires s'engage à respecter le calendrier de l'opération, fourni par Réseau Canopé :

- formation en septembre
- regroupement académique dans un Atelier Canopé en novembre
- collecte et traitement des contenus techniques et pédagogiques en novembre/décembre
- réalisation de la maquette en janvier
- récupération de l'accroche et des droits afférents au webdocumentaire en mars
- validation et postproduction à l'Atelier Canopé 79 en avril/mai
- publication sur le site « Raconte ta ville », à l'occasion de la semaine du développement durable, en juin 2018.

Article 5 : durée

La présente convention est conclue pour la durée de l'année scolaire 2017-2018 et pourra se poursuivre en fonction des prolongements du projet, suite à la décision du comité de pilotage.

Au cours de cette période de validité, la présente convention peut être dénoncée ou modifiée par avenant, à la demande de l'une ou l'autre des parties.

Article 6 : communication

Les partenaires conviennent de conduire des actions de communication conjointes permettant de les identifier en fonction de leurs rôles respectifs, dans le cadre de la valorisation de ce partenariat.

Fait en quatre exemplaires :

Date : 22/11/2017

Pour Réseau CANOPE
Le Directeur général par intérim
Monsieur Gilles LASPLACETTES
Par délégation
Madame Nathalie DEPARDIEU
Directrice de la Direction
Territoriale des académies de
Bordeaux, Limoges, Poitiers

Le Directeur général par intérim
par délégation


Monsieur Laurent BAYENAY,
Proviseur du Lycée de la
Venise Verte



Monsieur Jérôme BALOGÉ,
Maire de Niort et Président
de la Communauté
d'Agglomération du Niortais



CONVENTION DE PARTENARIAT

De l'usine au jardin :
histoire du projet Port Boinot



Entre l'établissement scolaire : *Lycée Général et Technologique de LA VENISE VERTE de NIORT*
Représenté par : Le Proviseur, *Laurent BAYENAY*

Et: *La Ville de NIORT* Et: *La Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN)*

Représentées par : le Maire de la ville de Niort et Président de la CAN, *Jérôme BALOGÉ*

Et: *Réseau CANOPE*

Représenté par : Par Délégation de monsieur le Directeur Général par Intérim, *Gilles LASPLACETTES*, en qualité de Directrice de la Direction Territoriale des Académies de Bordeaux, Limoges et Poitiers, *Nathalie DEPARDIEU*

A Niort, le 22/11/2017

Pour le Lycée Général et Technologique de la Venise Verte, le Proviseur

M. Laurent BAYENAY

Pour la Mairie de NIORT et la CAN,
le Maire et Président

M. Jérôme BALOGÉ

Pour Réseau CANOPE,
par Délégation, la Directrice de la Direction Territoriale des Académies de Bordeaux, Limoges et Poitiers

Mme Nathalie DEPARDIEU